Direction Générale des Services Service de l'Assemblée

Affaire suivie par : Véronique AGNIER

2: 01 64 79 25 38

⊠: veronique.agnier@camvs.com

Dammarie-lès-Lys, le 12 février 2021

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 11 FÉVRIER 2021

COMPTE-RENDU SOMMAIRE ♦♦♦♦♦

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 26 janvier 2021, s'est réuni le jeudi 11 février 2021 à 9h00 à l'ESCALE, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine – 77000 Melun, sous la présidence de Louis VOGEL, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI, M. Julien AGUIN, Mme Josée ARGENTIN, Mme Jocelyne BAK, M. Gilles BATTAIL (présent jusqu'au point 17 puis pouvoir à M. Louis VOGEL), Mme Nathalie BEAULNES-SERENI, M. Vincent BENOIST, Mme Ouda BERRADIA, Mme Laura CAETANO, Mme Véronique CHAGNAT, Philippe CHARPENTIER (présent jusqu'au point 17 puis pouvoir à M. Christian HUS), M. Régis DAGRON, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN (présente jusqu'au point 17 puis pouvoir à M. Robert SAMYN), M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Bernard DE SAINT MICHEL (présent jusqu'au point 6), M. Wilfried DESCOLIS, M. Denis DIDIERLAURENT, Mme Nadia DIOP, M. Christopher DOMBA (présent jusqu'au point 13), M. Serge DURAND, Mme Michèle EULER, Mme Séverine FELIX-BORON, M. Christian GENET, Mme Pascale GOMES, Marie- Mme Hélène GRANGE (présente jusqu'au point 17 puis pouvoir à Mme Brigitte TIXIER), M. Julien GUERIN (présent jusqu'au point 6 puis pouvoir à M. Vincent BENOIST), M. Michaël GUION (présent jusqu'au point 22), M. Christian HUS, M. Sylvain JONNET, Mme Semra KILIC, M. Khaled LAOUITI (présent jusqu'au point 5 puis pouvoir à Mme Sylvie PAGES), M. Jean-Claude LECINSE (présent jusqu'au point 17 puis pouvoir à Mme Josée ARGENTIN). Mme Françoise LEFEBVRE, Mme Aude LUOUET (présente jusqu'au point 5), M. Kadir MEBAREK (présent jusqu'au point 13 puis pouvoir à Mme Aude ROUFFET), M. Henri MELLIER, M. Zine-Eddine M'JATI, Mme Bénédicte MONVILLE (présente jusqu'au point 18 puis pouvoir à M. Arnaud SAINT-MARTIN), Mme Sylvie PAGES, Mme Marylin RAYBAUD (présente jusqu'au point 13), M. Michel ROBERT, Mme Patricia ROUCHON, Mme Aude ROUFFET, M. Arnaud SAINT-MARTIN, M. Robert SAMYN, M. Thierry SEGURA, M. Jacky SEIGNANT, Mme Catherine STENTELAIRE, Mme Brigitte TIXIER, M. Alain TRUCHON, M. Franck VERNIN, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, M. Pierre YVROUD (présent jusqu'au point 17 puis pouvoir à M. Julien AGUIN).

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Christelle BLAT a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD (jusqu'au point 17), Mme Patricia CHARRETIER a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL (jusqu'au point 17), Mme Sonia DA SILVA a donné pouvoir à Mme Séverine FELIX-BORON, M. Willy DELPORTE a donné pouvoir à sa suppléante M. Catherine PUEL (jusqu'au point 23 puis pouvoir à M. Christian HUS), M. Guillaume DEZERT a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, Mme Ségolène DURAND a donné pouvoir à M. Michaël GUION (jusqu'au point 22), M. Hamza ELHIYANI a donné pouvoir à Mme Michèle EULER, M. Thierry FLESCH a donné pouvoir à Mme Marylin RAYBAUD (jusqu'au point 13), Mme Nadine LANGLOIS a donné pouvoir à M. Sylvain JONNET, M. Dominique MARC a donné pouvoir à M. Sylvain JONNET, Mme Natacha MOUSSARD a donné pouvoir à M. Khaled LAOUITI (jusqu'au point 5), M. Paulo PAIXAO a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL (jusqu'au point 17), Mme Djamila SMAALI-PAILLE a donné pouvoir à Mme Bénédicte MONVILLE (jusqu'au point 18 puis pouvoir à Mme Patricia ROUCHON).

ABSENTS EXCUSES

M. Noël BOURSIN, M. Romaric BRUIANT, M. Olivier DELMER, M. Jérôme GUYARD, Mme Odile RAZÉ, M. Mourad SALAH.

SECRETAIRE DE SEANCE Mme Nathalie BEAULNES-SERENI





Le Conseil Communautaire a :

- 1. désigné Mme Nathalie BEAULNES-SERENI en qualité de Secrétaire de séance.
- 2. à l'unanimité, approuvé les projets de compte-rendu des séances du 23 novembre et 14 décembre 2020.
- 3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 28 janvier 2021.
- 4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
- 5. à l'unanimité, avec 59 voix Pour et 8 Abstentions, pris acte du rapport 2020 sur les situations en matière de développement durable et en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.
- 6. à la majorité, avec 56 voix Pour, 7 voix Contre et 2 Abstentions, pris acte du débat sur les orientations budgétaires 2021.
- 7. à l'unanimité, désigné M. Zine-Eddine M'JATI en remplacement du délégué titulaire au sein de la commission consultative du service public local d'assainissement non collectif du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.
- 8. à l'unanimité, désigné MM. Julien AGUIN et Serge DURAND en qualité de suppléant aux commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC) pour les projets situés sur son territoire au titre de l'EPCI à fiscalité propre dont est membre la commune d'implantation du projet présenté. Et désigné MM. Henri DE MEYRIGNAC et Sylvain JONNET en qualité de suppléant aux CDAC pour les projets situés sur son territoire au titre de l'EPCI mentionné à l'article L.143-16 du Code de l'Urbanisme chargé du Schéma de Cohérence Territoriale dans le périmètre duquel est situé la commune d'implantation.
- 9. à la majorité, avec 52 voix Pour, 7 voix Contre et 5 Abstentions, approuvé la modification du programme global des constructions, du cahier des prescriptions architecturales, urbaines et paysagères et approuvé le cahier des charges de cession des terrains du lot A de la ZAC du Tertre de Montereau.
- 10. à la majorité, avec 55 voix Pour, 1 voix Contre et 8 Abstentions, émis un avis favorable sur la cession d'un terrain à Monsieur Sukru Agca sur le parc d'activités "les Près d'Andy" à Saint-Germain-Laxis.
- 11. à la majorité, avec 55 voix Pour, 1 voix Contre et 8 Abstentions, émis un avis favorable sur la cession d'un terrain à Monsieur Saquib Mohammad sur le parc d'activités "les Près d'Andy" à Saint-Germain-Laxis.
- 12. à la majorité, avec 55 voix Pour, 1 voix Contre et 8 Abstentions, émis un avis favorable sur la cession d'un terrain à la société 'Immo Made' sur le parc d'activités "les Près d'Andy" à Saint-Germain-Laxis.
- 13. à la majorité, avec 55 voix Pour, 1 voix Contre et 8 Abstentions, émis un avis favorable sur la cession d'un terrain à la SCI Kaymu sur le parc d'activités "les Près d'Andy" à Saint-Germain-Laxis
- 14. à la majorité, avec 49 voix Pour, 8 voix Contre et 4 Abstentions, donné délégation de pouvoir au Président pour émettre un avis sur les procédures d'élaboration et d'évolution des plans locaux d'urbanisme communaux.
- 15. à la majorité, avec 51 voix Pour, 6 voix Contre, 1 Abstention et 3 ne participent pas au vote, approuvé le principe de la délégation de service public de production et de distribution d'eau potable des communes de Boissettes, Boissise-le-Roi, Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy et Villiers-en-Bière.
- 16. à la majorité, avec 51 voix Pour, 6 voix Contre, 1 Abstention et 3 ne participent pas au vote, approuvé le règlement du service public de l'eau potable de la commune de Boissettes.
- 17. à la majorité, avec 51 voix Pour, 6 voix Contre, 3 Abstentions et 1 ne participent pas au vote, approuvé

l'avenant 3 au contrat de délégation de service public d'eau potable de la commune de Le Mée-sur-Seine.

- 18. à la majorité, avec 48 voix Pour, 2 voix Contre et 8 Abstentions, décidé d'émettre un avis favorable sur le rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'élimination des déchets.
- 19. à l'unanimité, avec 53 voix Pour et 5 Abstentions, approuvé le contrat local de santé de seconde génération.
- 20. à l'unanimité, avec 58 voix Pour, émis un avis favorable à l'acquisition d'un terrain sur la commune de Villiers-en-Bière concernant l'aménagement d'une aire de grand passage.
- 21. à l'unanimité, avec 56 voix Pour et 2 Abstentions, approuvé la convention de mandat passée avec la SPL Melun Val de Seine Aménagement concernant l'aménagement d'une aire de grand passage à Villiers-en-Bière.
- 22. à l'unanimité, avec 55 voix Pour, 2 Abstentions et 1 ne participe pas au vote, décidé la création d'un contrat de projet pour le poste de coordonnateur du contrat local de santé.
- 23. à l'unanimité, avec 54 voix Pour et 2 Abstentions, approuvé la modification du tableau des effectifs.
- 24. à l'unanimité, avec 55 voix Pour et 1 ne participe pas au vote, approuvé la modification des missions d'un des emplois d'intervenant du dispositif Alternative Suspension.
- 25. à l'unanimité, avec 56 voix Pour, confirmé l'affectation des moyens matériels nécessaires au fonctionnement des groupes d'élus et fixé la rémunération de leur collaborateur.
- 26. à la majorité, avec 54 voix Pour et 2 voix Contre, décidé de fixer les conditions d'embauche sur certains emplois permanents en ouvrant le recrutement à des contractuels.

Question diverse:

M. SAINT-MARTIN questionne sur l'accompagnement des sans domicile fixe, qui se trouvent dehors en cette période hivernale.

Le Président indique que le Plan Grand Froid ayant été mis en place, de nouvelles places d'hébergement d'urgence ont été ouvertes.

La séance a été levée à 13h40

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

MELUN Louis Vogel

résident.